

## SÉRIE SWEDD : BRIEF OPÉRATIONNEL

# CENTRES RÉGIONAUX D'EXCELLENCE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES DE SANTÉ REPRODUCTIVE, MATERNELLE, NÉONATALE, INFANTILE ET DES ADOLESCENTS (SRMNIA)

Les recherches menant à ce Brief ont été dirigées par le Centre humanitaire des métiers de la pharmacie (CHMP) et portent sur le projet SWEDD. Les informations guideront la mise en œuvre du SWEDD+



Ce Brief Opérationnel fait partie d'une série qui documente d'une manière rétrospective le processus de mise en œuvre des interventions du projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD), et décrit les bonnes pratiques, les défis et les leçons apprises pour la mise en place de trois Centres d'Excellence (CE) dans la zone de couverture du projet. Il présente un résumé d'une revue documentaire et des conversations avec des personnes clés du Niger, du Mali et de la Côte d'Ivoire en novembre 2022 qui est détaillée dans un Guide du même nom. La mise en place de ces Centres s'est déroulée dans deux phases.

### La feuille de route des Centres est basée sur plusieurs points d'accord :

1. Chaque Centre à se concentrer sur une seule spécialité ;
2. L'organisation d'enseignement harmonisé à travers les Centres, avec, entre autres, la mise en place d'un Conseil scientifique et pédagogique, la nomination d'un Chef de Département, la nomination d'un Responsable d'Unité d'Enseignement (UE) et la désignation d'un enseignant responsable de chaque élément constitutif de l'UE (ECUE) ;
3. Le principe du contrôle continu à retenir pour les évaluations ;
4. L'évaluation des stages basée sur les outils standardisés disponibles, avec un seul redoublement d'année autorisé ;
5. La formation au Master sanctionnée par un mémoire de fin de formation ;
6. La rémunération et l'intéressement des enseignants, des encadreurs et des membres du jury de soutenance laissés à la discrétion de chaque établissement conformément aux textes en vigueur dans le pays ;
7. Les frais d'inscription et de scolarité harmonisés à travers les Centres.

## Les phases de la mise en place des Centres d'Excellence

### Phase 1: La conceptualisation du projet et sélection des Centres.

- L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) public : lancé afin d'inviter les Centres intéressés à abriter le Master à se faire connaître, précédé par l'envoi d'un courrier aux ministres en charge de la santé des six (6) pays du SWEDD avec pour exigence dans chaque pays de diffuser cet appel dans les principaux quotidiens nationaux sur 15 jours .
- Le développement et la validation des critères de sélection des Centres d'excellence et des futurs apprenants.
- Une évaluation des conditions requises aux Centres pour abriter le Master, basées sur des informations sur le système organisationnel ; le système de gestion financière, des achats et immobilisations ; la gestion des ressources humaines ; et, la gestion académique, enseignement et formation.
- La sélection finale de trois Centres basée sur une analyse des évaluations des sept Centres candidats.

### Phase 2: La mise en œuvre des Centres.

- Le démarrage des activités des Centres régionaux pour le Master Sciences Infirmières et Obstétricales suite à un atelier de préparation pour définir les modalités de mise en œuvre.
- La mise en œuvre des enseignements.

### La mise en œuvre des CE a connu les appréciations mais aussi des goulots.

#### Des points d'appréciation :

- ▶ Une approche pédagogique basée sur la relation facilitateur et compagnon et non sur l'approche enseignante et élève ;
- ▶ La disponibilité de l'enseignement en ligne, importante pendant la période COVID-19, et critique pour l'interconnexion prévue entre les CE.

#### Des goulots :

- ▶ Des conditions d'accueil, logistiques et du matériel didactique insuffisante dans quelques des CE ;
- ▶ Le besoin d'une meilleure systématisation des activités post-formation ;
- ▶ Des perturbations liées aux étudiant(e)s, aux questions sécuritaires, et à la pandémie du COVID-19 ;
- ▶ Des frais de la formation des étudiant(e)s jugés élevés ;
- ▶ L'absence de cadre permanent de concertation entre les responsables des institutions de formation dans quelques des CE.



Les expériences de mise en œuvre décrites dans ce Brief et le Guide servent à informer le développement des Centres pour améliorer la qualité des services de la SRMNIA à travers une bonne formation des enseignements dispensés dans le cadre des sciences infirmières et obstétricales du niveau Master. Ces expériences sont utiles pour le SWEDD+, ainsi que pour des autres projets dans les pays du Sud, notamment en Afrique de l’Ouest et du Centre, qui cherche à augmenter la qualité des services SRMNIA, surtout pour les adolescentes et jeunes femmes.

## RÉSUMÉ DES LEÇONS CLÉS

Phase 1 : La conceptualisation du projet et sélection des Centres	1	La prise en compte des disparités régionales et des spécificités liées au Master en Sciences Infirmières et Obstétricales nécessitait l’adoption par les États membres de la CEDEAO d’un curriculum harmonisé en vue d’améliorer le contenu du Master.
	2	Un appel à manifestation d’intérêt public, précédé d’un courrier aux ministres en charge de la santé des pays, contribue à garantir la transparence du processus tout en ouvrant la compétition aux écoles privées de formation à l’initiative.
	3	L’implication, dès le départ du processus, des Ministères de tutelle (Santé et Enseignement Supérieur) constitue un cadre politique habilitant pour la suite et l’aboutissement du processus et un gage de réintégration des apprenants après leur formation.
	4	Le principe d’une évaluation en vue de sélectionner les Centres d’Excellence est important pour souligner la performance comme seul critère de choix de telles structures.
	5	L’organisation d’un pré-test des outils d’évaluation est importante pour déterminer leurs faiblesses en vue de les corriger avant l’évaluation proprement dite.
	6	La co-présidence de l’atelier de sélection des Centres par les directeurs des institutions clés (dans ce cas, l’OOAS et l’UNFPA) permet de renforcer le leadership de ces institutions sous régionale dans le processus d’érection des Centres.
Phase 2 : La mise en œuvre des activités	7	La mise en œuvre des Centres d’Excellence permet l’harmonisation des conditions d’accès au Master et des pratiques pédagogiques en Sciences Infirmières et Obstétricales dans les pays d’une sous-région.
	8	L’absence de benchmarking ne permet pas de faire des comparaisons éclairées avec d’autres initiatives dans la conception et la mise en œuvre des Centres d’Excellence, comme est le cas dans les pays du SWEDD.
	9	Le retard dans le démarrage des enseignements révèle les difficultés auxquelles sont exposées les initiatives régionales mises en œuvre dans plusieurs pays et dont la réussite dépend de l’interaction entre une multitude d’acteurs incluant des acteurs politiques, institutionnels, et académiques.
	10	La mise en œuvre du Master permet de se rendre compte que les Centres d’Excellence peuvent développer de manière satisfaisante des expertises en lien avec la santé de la reproduction maternelle, néonatale, infantile et des adolescents.
	11	La mise en œuvre du Master permet de noter les disparités au niveau des pays en ce qui concerne la disponibilité et le niveau de l’environnement matériel et didactique des Centres d’Excellence.
	12	La durée du Master étant longue, il paraît opportun de considérer une revue et révision périodique pour prendre en compte les innovations dans le secteur.
	13	Le renforcement des capacités d’encadrement des Centres d’Excellence en matériel pédagogiques et didactiques, couplé à la sélection rigoureuse des auditeurs, a permis d’améliorer les conditions d’apprentissages et la qualité des formations.

Ce Brief est basé sur un Guide qui rédige en détail le processus. Il fait partie d’une série de quatre Briefs et Guides visant à documenter les expériences mises en œuvre dans le cadre des interventions du SWEDD afin d’améliorer l’offre de service de santé de reproduction. Il s’agit des interventions en matière de Distribution à Base Communautaire (DBC) pour rapprocher les services et produits des communautés, les expériences en matière de renforcement de capacités du personnel soignant notamment les sages-femmes (mise en place des Centres d’Excellence, le mentorat) et le déploiement de ces sages-femmes pour combler le déficit de personnel sur le terrain notamment dans les zones rurales. Les documents sont développés par le Centre humanitaire des métiers de la pharmacie (CHMP) avec l’appui de l’UNFPA et de la Banque mondiale.

Pour plus d’information sur la documentation des processus de cette intervention et sur le projet SWEDD, visiter la plateforme des ressources virtuelle du Projet SWEDD : <https://sweddknowledge.org/>.